

MAIRIE

DE

85200 DOIX LES FONTAINES

Téléphone : 02 51 50 45 45

Fax : 02 51 50 45 46

Email : mairie-de-doix@wanadoo.fr

Comptes

Administratifs 2020



Présentation brève et synthétique

I. Le contexte :

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Notre commune a été créée le 1^{er} janvier 2016 par la fusion des communes de Doix et de Fontaines, devenue la commune nouvelle de Doix lès Fontaines.

Notre commune rurale compte 1 756 habitants.

II. Les comptes administratifs en chiffres :

Le budget Local commercial :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Compte administratif principal						
Résultats reportés		28 732,15		20 843,19	-	49 575,34
Résultats de l'exercice	1 548,26	5 412,06	5 203,43		6 751,69	5 412,06
Totaux	1 548,26	34 144,21	5 203,43	20 843,19	6 751,69	54 987,40
Résultats de clôture		32 595,95		15 639,76		48 235,71
Restes à réaliser					-	-
Totaux cumulés	-	32 595,95	-	15 639,76	-	48 235,71
Résultats définitifs		32 595,95		15 639,76		48 235,71

Le budget de la Salle des 4 Vents :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés</i>		621,82			-	621,82
<i>Résultats de l'exercice</i>	47 481,96	49 632,59			47 481,96	49 632,59
Totaux	47 481,96	50 254,41	-	-	47 481,96	50 254,41
<i>Résultats de clôture</i>		2 772,45				2 772,45
<i>Restes à réaliser</i>					-	-
Totaux cumulés	-	2 772,45	-	-	-	2 772,45
Résultats définitifs		2 772,45				2 772,45

Le budget général :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<i>Résultats reportés</i>		846 589,30	19 173,57		19 173,57	846 589,30
<i>Résultats de l'exercice</i>	927 704,33	1 173 658,06	311 317,43	271 389,99	1 239 021,76	1 445 048,05
Totaux	927 704,33	2 020 247,36	330 491,00	271 389,99	1 258 195,33	2 291 637,35
<i>Résultats de clôture</i>		1 092 543,03	59 101,01			1 033 442,02
<i>Restes à réaliser</i>			160 399,07	96 100,30	160 399,07	96 100,30
Totaux cumulés	-	1 092 543,03	219 500,08	96 100,30	160 399,07	1 129 542,32
Résultats définitifs		1 092 543,03	- 123 399,78			969 143,25

III. Les taux d'imposition :

En 2021, entre en vigueur le nouveau schéma de financement des collectivités locales, chaque commune bénéficie d'une compensation intégrale de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales : le taux de la taxe d'habitation n'a pas à être voté.



**Pour la taxe foncière bâtie : le taux de référence 2021 =
taux communal 2020 + taux départemental de la Vendée : 16,52**

Les taux d'imposition pour l'année 2021 ont donc été votés comme suit :

TAXES	TAUX	
	Taux de 2020 pour mémoire	Taux votés pour 2021
Taxe d'habitation		
Taxe foncière (bâti)	17,90	34,42
Taxe foncière (non bâti)	45,67	45,67

Fait à Doix lès Fontaines, le 31 Mars 2021
Le Maire,
Lionel PAGEAUD

